

**Décision n° 2021-11 du 11 janvier 2021
donnant délégation de signature du directeur de la direction territoriale Est,
ordonnateur secondaire**

Le directeur de la direction territoriale Est,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment l'article 9 ;

Vu le décret du 27 avril 2018 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2018-321 du 14 septembre 2018 portant désignation d'ordonnateurs secondaires au sein du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2020-62 du 23 juillet 2020 portant organisation du Cerema ;

décide

Article 1

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 1 pour :

- constater les droits et obligations ;
- liquider les recettes et émettre les ordres de recouvrer ;
- engager, liquider et ordonnancer les dépenses ;
- certifier le service fait.

Article 2

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 2 pour :

- valider les demandes d'achat de l'ensemble de la direction ;
- valider les demandes d'émissions de titres de recettes.

Article 3

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 3 pour signer, dans le cadre de leurs attributions :

- les actes et décisions relatifs à l'exécution des recettes dont le montant est inférieur ou égal à 50 000 euros hors taxes, à l'exception de ceux listés aux articles 1 et 2 ;
- les actes et décisions relatifs à l'exécution des dépenses dont le montant est inférieur ou égal à 10 000 euros hors taxes, à l'exception de ceux listés aux articles 1 et 2 ;

et pour valider les demandes d'achat.

Article 4

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 4 pour signer les ordres de mission permanents.

Article 5

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 5 pour signer les ordres de mission ponctuels, à l'exception des missions hors du territoire France métropolitaine.

Article 6

La présente décision abroge la décision n° 2020-49 du 18 juin 2020.

Article 7

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Metz, le 11 janvier 2021

Le directeur



Jacques Le Berre

Annexe 1

- Madame Marianne Lacaze-Dotran, directrice de la direction de l'administration et des finances ;
- Madame Patricia Cauquil, chef du service budget finances ;
- Monsieur Yann Cordet, responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Yacine Kherachi, responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Fabien Dubertrand, responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Madame Agnès Bailly, adjointe au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Mehdi Benhennou, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;
- Monsieur Abdelali Hecham, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;
- Monsieur Jean-Pascal Leichnig, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;
- Monsieur Franck Prothin, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles.

Annexe 2

- Madame Béatrice Agamennone, directrice adjointe ;
- Madame Valérie Jouet, secrétaire générale.

Pour les demandes d'achat de l'ensemble de la direction

- Madame Isabelle Aublanc, chef de la mission pilotage ;
- Madame Dominique Conrad, assistante budget (mission pilotage).

Pour les demandes d'émissions de titres de recettes

- Monsieur Jean-Luc Bauer, directeur du département territoires, mobilités et infrastructures ;
- Monsieur Rémi Velluet, directeur de l'agence de Nancy ;
- Monsieur Jean-Marc Willer, directeur de l'agence de Strasbourg ;
- Monsieur Laurent Sylvestre, adjoint au directeur de l'agence de Nancy et chef du groupe interrégional d'études et d'essais de voies et plateformes d'infrastructures ;
- Monsieur Pierre Charbonnier, adjoint au directeur de l'agence de Strasbourg et chef du groupe de recherche Endsum Strasbourg.

Annexe 3

- Madame Béatrice Agamennone, directrice adjointe ;
- Madame Valérie Jouet, secrétaire générale ;
- Monsieur Jean-Luc Bauer, directeur du département territoires, mobilités et infrastructures ;
- Monsieur Rémi Velluet, directeur de l'agence de Nancy ;
- Monsieur Jean-Marc Willer, directeur de l'agence de Strasbourg ;
- Monsieur Laurent Sylvestre, adjoint au directeur de l'agence de Nancy et chef du groupe interrégional d'études et d'essais de voies et plateformes d'infrastructures ;
- Monsieur Pierre Charbonnier, adjoint au directeur de l'agence de Strasbourg et chef du groupe de recherche Endsum Strasbourg.

Annexe 4

- Madame Béatrice Agamennone, directrice adjointe ;
- Madame Valérie Jouet, secrétaire générale.

Annexe 5

- Madame Béatrice Agamennone, directrice adjointe ;
- Madame Valérie Jouet, secrétaire générale ;
- Madame Isabelle Aublanc, chef de la mission pilotage ;
- Monsieur Jean-Luc Bauer, directeur du département territoires, mobilités et infrastructures ;
- Monsieur Rémi Velluet, directeur de l'agence de Nancy ;
- Monsieur Jean-Marc Willer, directeur de l'agence de Strasbourg ;
- Monsieur Laurent Sylvestre, adjoint au directeur de l'agence de Nancy et chef du groupe interrégional d'études et d'essais de voies et plateformes d'infrastructures ;
- Monsieur Pierre Charbonnier, adjoint au directeur de l'agence de Strasbourg et chef du groupe de recherche Endsum Strasbourg ;
- Monsieur Luc Chrétien, chef du groupe biodiversité, aménagement et nature en ville ;
- Monsieur Fabien Renaudin, chef du groupe expertise ouvrages d'art ;
- Monsieur Eric Klein, chef du groupe ingénierie du trafic et chef par intérim du groupe Mobilités et territoires ;
- Madame Marie-Laurence Claudon, chef du groupe villes et territoires en transition ;
- Madame Ivana Durickovic, chef du groupe de recherche TEAM Nancy ;
- Monsieur Adrien Allard, chef du groupe eau, risques, aménagement ;
- Monsieur Julien Druet, chef du groupe gestion du patrimoine des voies et plateformes d'infrastructures ;
- Monsieur Kévin Siebert, chef du groupe ouvrages d'art Nancy ;
- Madame Heidi Kauffmann, chef du groupe viabilité hivernale et chef par intérim du groupe conception et sécurité des infrastructures ;
- Monsieur Julien Borderon, chef du groupe bâtiment, construction et immobilier ;
- Monsieur David Ecotière, chef du groupe de recherche acoustique de l'environnement ;
- Monsieur Thibaut Perrin, chef du groupe ouvrages d'art Strasbourg ;
- Monsieur Hugues Odeon, chef du groupe voies et plateformes d'infrastructures de Strasbourg.